



COMMUNE D'ORP-JAUCHE

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Orp-Jauche, le 02 septembre 2019.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 10 septembre 2019 à 20 heures, à la salle du Conseil communal, Place communale 6 à 1350 Orp-Jauche.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

La Directrice générale,

Sabrina SANTUCCI



Le Bourgmestre,

Hugues GHENNE

ORDRE DU JOUR :
(première convocation)

1. SECRETARIAT

- 1.1. Application du droit à interpellation du public ;
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2019 ;
- 1.3. Application du Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation – Rapport de rémunérations, jetons de présence et avantages en nature perçus par les mandataires locaux pour l'exercice 2018 ;
- 1.4. Police générale administrative – Nouvelle convention type fixant les modalités de recours aux fonctionnaires sanctionneurs provinciaux – Approbation ;

2. COMPTABILITE

- 2.1. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl Service d'Aide aux Jeunes en Milieu Ouvert pour l'exercice 2019 ;
- 2.2. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur du Comité de gestion de maisons d'habitation à loyers modérés à Orp-Jauche asbl pour l'exercice 2019 ;
- 2.3. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl Maison du Tourisme Hesbaye Brabançonne pour l'exercice 2019 ;
- 2.4. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl TV COM pour l'exercice 2019 ;
- 2.5. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de la compagnie de théâtre amateur « Le Rideau Jandrinois » pour l'exercice 2019 ;
- 2.6. Gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages – Approbation du coût-vérité réel 2018 ;
- 2.7. Tutelle : Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église de Noduwez ;
- 2.8. Tutelle : Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église de Jandrenouille ;
- 2.9. Tutelle : Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église de Marilles ;
- 2.10. Tutelle : Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église de Jandrain ;
- 2.11. Tutelle : Approbation du compte de l'exercice 2018 du Centre public d'action sociale ;
- 2.12. Adoption d'une circulaire relative à l'élaboration du budget du Centre public d'Action sociale d'Orp-Jauche pour l'année 2020

3. PATRIMOINE

- 3.1. Convention de mise à disposition d'une infrastructure communale en faveur de l'Unité scout Saint-Martin ASBL – Approbation ;

4. MARCHE DE SERVICES

- 4.1. Marché de services ayant pour objet l'entretien des systèmes de chauffage des bâtiments communaux et du CPAS – Décision de principe, approbation des conditions et du mode de passation ;

5. ENVIRONNEMENT

- 5.1. Contrat de rivière Dyle-Gette – Approbation du Programme d'actions 2020 - 2022

HUIS CLOS.

6. ENSEIGNEMENT

- 6.1. Désignation d'enseignant(e)s primaire (maître d'adaptation, direction, reliquats) ;
- 6.2. Remplacement d'institutrices primaires et de maîtres spéciaux en congé dans les écoles communales ;
- 6.3. Désignation à charge du budget communal d'instituteurs primaires et de maîtres spéciaux ;
- 6.4. Affectations d'enseignants primaires et de maîtres spéciaux au 1er septembre 2019 ;
- 6.5. Affectations d'enseignants maternels au 1er septembre 2019 ;

- 6.6. Remplacement d'une institutrice primaire définitive en prolongation de congé de maladie à l'école communale de Jauche ;
- 6.7. Désignation de quatre enseignantes dans le cadre de 4 périodes d'aide complémentaire octroyées au PO et réparties équitablement auprès des 4 directions ;
- 6.8. Désignation d'une institutrice maternelle dans le cadre du mi-temps complémentaire octroyé pour la prolongation du projet pilote d'apprentissage de la lecture à l'école communale de Jauche ;
- 6.9. Désignation de maîtres de psychomotricité organique dans les écoles communales ;
- 6.10. Désignation de maîtres de cours philosophiques et de citoyenneté dans les écoles communales ;
- 6.11. Désignation d'une institutrice primaire APE à mi-temps à l'école communale de Jauche ;
- 6.12. Désignation d'une puéricultrice APE 4/5e temps à l'école communale de Jauche ;
- 6.13. Désignation d'une puéricultrice APE 4/5e temps à l'école communale d'Orp ;
- 6.14. Désignation d'une puéricultrice APE 4/5e temps à l'école communale de Jandrain ;
- 6.15. Désignation d'une puéricultrice APE 4/5e temps à l'école communale de Folx-Les-Caves;
- 6.16. Désignation d'un agent PTP 4/5e temps au sein de l'école communale de Noduwez ;
- 6.17. Désignation d'un agent PTP 4/5e temps au sein de l'école communale de Marilles ;
- 6.18. Désignation d'un agent PTP primaire 4/5e temps au sein de l'école communale d'Orp ;
- 6.19. Désignation d'un agent PTP 1/2 temps au sein de l'école communale de Jandrain ;